

Positionnement sur l'hydrogène

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE

VERSION FINALE

L'hydrogène est, de plus en plus, discuté dans différents milieux comme une solution faisant partie d'un cocktail énergétique décarboné permettant de réussir notre transition énergétique.

Le ROÉÉ est préoccupé par les coûts élevés liés à la production et l'implantation de ce vecteur énergétique, les pertes énergétiques occasionnées par les transformations, l'existence d'alternatives plus intéressantes dans bien des cas et l'impératif de réduction de notre empreinte environnementale, qui doit passer par une réduction de notre consommation d'énergie, toutes provenances confondues, ainsi qu'une planification efficiente et intégrée de nos ressources.

Le ROÉÉ ne s'oppose pas au recours à l'hydrogène, mais ne lui donne son appui qu'aux conditions suivantes :

1. L'hydrogène ne doit être utilisé **qu'en dernier recours** pour décarboner. L'hydrogène n'est pas une solution énergétique très efficace. Elle implique des pertes énergétiques importantes, ainsi que des coûts importants.
 - a. Ces coûts sont par ailleurs mal connus pour le moment. Il est important d'avoir un portrait plus juste des **coûts** marginaux et des **pertes énergétiques** avant d'aller plus loin dans la mise en place de cette filière.
2. L'appui du ROÉÉ à l'hydrogène est conditionnel à ce que celui-ci soit utilisé dans le cadre d'une **stratégie intégrée** de décarbonation qui vise, en premier lieu, la **décroissance** et la **sobriété énergétique** et qui maximise le potentiel technico-économique **d'économie d'énergie**. Le Québec fait piètre figure en la matière et la priorité absolue, en termes énergétiques, est d'améliorer le bilan à ce niveau.
 - a. Hydro-Québec estime qu'à partir de 2027, nous serons en déficit énergétique. Il est impératif d'utiliser la bonne approche énergétique, au bon moment. Nous nous devons de **minimiser et de justifier les pertes énergétiques**, et de penser la transition d'une manière juste et équitable pour le plus grand nombre. L'énergie ayant le moins d'impact néfaste pour la planète restera toujours celle qu'on ne produit pas, il s'agit également de la moins coûteuse.

- b. Nous nous demandons, par ailleurs, avec quelle énergie renouvelable le Québec entend produire de l'hydrogène, puisque nous en manquons pour notre usage de base.
- 3. Le ROÉÉ **s'oppose catégoriquement** à ce que l'hydrogène soit utilisé au Québec pour **remplacer des usages qui peuvent être électrifiés**. Étant donné que chaque transformation comporte des pertes, elle ne servirait, dans ce cas, qu'à « cannibaliser » un usage plus efficient de la ressource de base.
- 4. Le ROÉÉ **s'oppose catégoriquement à l'injection d'hydrogène dans le réseau gazier**. Celle-ci servirait principalement à prolonger et pérenniser notre dépendance aux hydrocarbures : à moins de revoir les infrastructures, le réseau ne pourra contenir qu'un faible pourcentage d'hydrogène. Par ailleurs, la présence d'hydrogène dans le réseau comporte des risques non négligeables (fuites, explosions, corrosion de l'acier).
- 5. Le ROÉÉ est préoccupé de voir que la mise en place de cette filière avance alors que beaucoup d'incertitude subsiste. Le ROÉÉ demande à ce que des **études rigoureuses** soient faites sur les **conditions auxquelles cette filière** pourrait être **bénéfique** sur le plan **environnemental**, tout en étant **financièrement envisageable**.
 - a. Nous craignons que la mise en place de cette filière se révèle une fausse bonne idée, qu'elle serve surtout des fins d'écoblanchiment.

Advenant une mise en place de la filière hydrogène dans un cadre respectant le principe des 3R-V, ROÉÉ demande donc :

- 6. Que l'hydrogène produit et utilisé au Québec soit « **vert** », c'est-à-dire **issu de sources renouvelables**. L'hydrogène est un vecteur énergétique, qui doit être produit, dont la « propreté » peut varier grandement. À l'heure actuelle, 95 % de la production d'hydrogène est de source fossile, ce qui est préoccupant.
- 7. Que l'hydrogène soit produit à partir **d'énergie qui ne peut être mieux valorisée autrement**, hors pointe de demande.
- 8. De prioriser la décarbonation du Québec à l'exportation et de ne **pas signer de contrats d'exportation à long terme**.
- 9. De **limiter l'utilisation de l'hydrogène** aux secteurs où il s'agit de la meilleure approche. Quelques avenues pourraient être intéressantes : notamment, du côté industriel, la production d'acier et une partie du transport lourd pourraient bénéficier de ce vecteur énergétique ; le stockage saisonnier aussi, notamment en réseau autonome — sous réserve d'études plus approfondies.
- 10. Qu'un **cadre strict** soit monté, insistant sur la **traçabilité** et la **transparence**, s'alignant sur les **normes de certification** et de classification les plus rigoureuses en la matière, tant au niveau de la santé et de la sécurité que de l'environnement.